

## **COMMUNIQUÉ**

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

### **Subvention pour des bornes de recharges**

**COATICOOK, le 16 juillet 2021** – Le conseil municipal est très heureux de présenter son premier programme de subvention pour l’achat de borne de recharge résidentielle. En effet, lors de l’assemblée du conseil municipal du 12 juillet, les élus ont adopté un programme qui offre une subvention d’un maximum de 250 \$ pour les gens qui font l’acquisition d’une borne de recharge pour leur résidence.

Les personnes admissibles doivent être propriétaires d’un immeuble résidentiel ou locatif à Coaticook et habitées à Coaticook. La borne de recharge doit être neuve, installée au domicile du requérant et être raccordée par un maître-électricien. Les dépenses admissibles sont les frais d’acquisition ainsi que le coût d’installation. La Ville accordera une seule subvention par propriétaire et par résidence.

Le programme sera effectif à partir du 1<sup>er</sup> août 2021. Toutes les dépenses faites avant cette date ne sont pas admissibles.

Les informations complètes du programme ainsi que le formulaire de demande de subvention se trouveront sur notre site internet [www.coaticook.ca](http://www.coaticook.ca) dès le 1<sup>er</sup> août.

« En début de mandat, les élus s’étaient entre autres engagés à poser des gestes concrets pour protéger notre environnement. Ce programme de subvention est un geste de plus que nous posons. En plus de préserver notre environnement, nous progressons lentement vers une volonté gouvernementale qui souhaite qu’il y ait de plus en plus de véhicules électriques. Nous sommes vraiment très heureux de mettre ce programme sur pied. », Simon Madore, maire de la Ville de Coaticook.